



2020-03-10

**Province de Québec
Municipalité régionale de comté de Papineau**

À une séance du Comité administratif de la susdite Municipalité étant la séance ajournée du mois de mars tenue ce **mercredi 10^e jour du mois de mars 2021 à 9 h 00**, sous la forme d'une vidéoconférence conformément à l'arrêté ministériel émis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le contexte de la pandémie COVID-19 (6 janvier 2021), à laquelle sont présents messieurs les conseillers Gilles Tremblay, maire de la Municipalité de Chénéville, Alain Gamache, maire de la Municipalité de Lochaber Canton, Carol Fortier, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, et Luc Desjardins, maire de la Municipalité de Ripon.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso.

La secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Roxanne Lauzon, le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, monsieur Jocelyn Robinson, le directeur du Service de l'aménagement du territoire, monsieur Arnaud Holleville, le directeur du développement du territoire, monsieur Marc Carrière, ainsi que la coordonnatrice administrative, madame Catherine Labonté, sont également présents.

L'ordre du jour est soumis à messieurs les conseillers.

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

CA-2021-03-090

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Tremblay
et résolu unanimement

QUE :

La séance régulière du 3 mars 2021 soit rouverte afin de poursuivre les discussions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de ladite séance, soient les points 5.1.9, 5.2.2, 5.2.3, 5.2.9, 6.1.3, 6.3.1.1 et 6.3.6 à savoir :

- Dépôt d'une offre de services préparée par la firme Raymond Chabot Grant Thornton sur les impacts du partage des actifs et des passifs pour l'adhésion de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette au territoire de la MRC de Papineau – Autorisation (décision) (point 5.1.9);
- Poste d'agent à la comptabilité – Recommandation du comité de sélection (décision) (point 5.2.2);
- Poste d'inspecteur en prévention incendie – Conclusion de l'appel de candidatures à l'interne – Recommandation du comité de sélection (décision) (point 5.2.3);
- Accès Entreprise Québec (AEQ) - Création de deux nouveaux postes au sein de la structure administrative de la MRC – Dépôt de la description de tâches (recommandation) (point 5.2.9);
- Pandémie COVID-19 – Entente avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) – Offre d'un service de transport sur le territoire dans le cadre de la campagne de vaccination (décision) (point 6.1.3);



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**

- Entente à conclure avec Internet Papineau – Dépôt d'un projet de protocole (discussions et recommandation) (point 6.3.1.1);
- Octroi d'un contrat pour la mise à jour et l'impression d'une carte promotionnelle – Autorisation (décision) (point 6.3.6);

Adoptée.

5.1.9 DÉPÔT D'UNE OFFRE DE SERVICES PRÉPARÉE PAR LA FIRME RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON SUR LES IMPACTS DU PARTAGE DES ACTIFS ET DES PASSIFS POUR L'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE AU TERRITOIRE DE LA MRC DE PAPINEAU – AUTORISATION

Ce sujet est reporté à la séance du Comité administratif prévue le 7 avril 2021.

5.2.2 POSTE D'AGENT À LA COMPTABILITÉ – RECOMMANDATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure du Comité administratif.

5.2.3 POSTE D'INSPECTEUR EN PRÉVENTION INCENDIE – CONCLUSION DE L'APPEL DE CANDIDATURES À L'INTERNE – RECOMMANDATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

CA-2021-03-091

ATTENDU la résolution numéro CA-2021-02-050, adoptée par le Comité administratif lors de la séance du 3 février 2021, autorisant, notamment, le lancement de l'appel de candidatures à l'interne pour combler le poste d'inspecteur en prévention incendie, conformément à la convention collective de la MRC;

ATTENDU qu'à cet égard, la MRC a reçu une (1) seule candidature dans le cadre dudit appel de candidatures à l'interne pour combler le poste d'inspecteur en prévention incendie, lequel est régulier à temps plein conformément à la structure administrative de la MRC de Papineau;

ATTENDU la recommandation émise par le comité de sélection concernant la candidature reçue et les suivis à accorder quant à sa nomination conformément à la convention collective de la MRC;

Il est proposé par M. le conseiller Luc Desjardins
et résolu unanimement

QUE :

Les membres du Comité administratif acceptent la recommandation émise par le comité de sélection et, par le fait même, confirme monsieur Patrick Éthier, inspecteur en prévention incendie, à titre d'employé régulier à temps plein, conformément à la Convention collective de la MRC ainsi que sa structure administrative en date du 3 mars 2021;

ET QUE :

Le Préfet et la secrétaire-trésorière et directrice générale soient et sont autorisés à signer tous les documents donnant effet à la présente résolution et mandatés pour en assurer les suivis.

Adoptée.

5.2.9 ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC (AEQ) - CRÉATION DE DEUX NOUVEAUX POSTES AU SEIN DE LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE LA MRC – DÉPÔT DES DESCRIPTIONS DE TÂCHES

Ce point est reporté à une séance ultérieure du Comité administratif.

6.1.3 PANDÉMIE COVID-19 – ENTENTE AVEC LE CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS (CISSO) – OFFRE D'UN SERVICE DE TRANSPORT SUR LE TERRITOIRE DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Madame Roxanne Lauzon, secrétaire-trésorière et directrice générale, informe les membres du Comité administratif qu'un service de transport est mis à la disposition des clientèles vulnérables dans le cadre de la campagne de vaccination, lequel est issu d'une entente conclue entre le Gouvernement du Québec et les centres d'action bénévole. Puisque le territoire de la MRC de Papineau ne possède pas un tel centre sur son territoire, le Centre intégré de santé et de services sociaux souhaite convenir d'une entente de collaboration avec la Corporation des transports adapté et collectif de Papineau (CTACP).

Suite à des discussions tenues avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 9 mars dernier, madame Lauzon souligne que la MRC de Papineau sera interpellée en tant que partenaire dans le cadre de cette entente. Pour l'instant, elle ne détient pas de précision quant à la nature de cette entente. Les membres du Comité administratif conviennent qu'il y a lieu de poursuivre les discussions avec les partenaires concernés afin d'assurer un service aux personnes vulnérables du territoire. Le sujet sera inscrit à l'ordre du jour du Comité administratif prévu le 7 avril prochain pour considération.

6.3.1.1 ENTENTE À CONCLURE AVEC INTERNET PAPINEAU – DÉPÔT D'UN PROJET DE PROTOCOLE

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure du Comité administratif.

6.3.6 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA MISE À JOUR ET L'IMPRESSION D'UNE CARTE PROMOTIONNELLE – AUTORISATION

CA-2021-03-092

ATTENDU que le tourisme figure parmi les secteurs de développement économique importants de la MRC de Papineau ;

ATTENDU qu'une enveloppe de cent vingt-six mille dollars (126 000\$) a été prévue au budget 2021 pour la MRC pour le secteur touristique conformément au Plan d'investissement – Aménagement et développement ;

ATTENDU que l'agente de développement rural (volet tourisme) a été mandatée pour préparer un plan d'action 2018-2021 en lien avec l'étude sur la stratégie identitaire et promotionnelle touristique, adoptée par le Conseil des maires le 19 décembre 2018, comme stipulé dans la résolution numéro 2018-12-235 ;

ATTENDU que la création et l'impression d'une carte promotionnelle touristique sont des actions proposées dans le plan d'action touristique, adopté le 19 décembre 2018 comme stipule la résolution numéro 2018-12-236 ;

ATTENDU que deux séries d'impressions de la carte touristique en Petite Nation ont été effectuées en 2020 ;



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**

ATTENDU qu'il serait judicieux de faire une mise à jour de la carte et d'imprimer d'autres copies pour la saison estivale 2021, car les visiteurs risquent d'être tout aussi nombreux dans les mois à venir ;

ATTENDU que cet outil promotionnel est fortement demandé par le Centre d'information touristique situé à Montebello et dans les autres commerces accueillant les visiteurs ;

ATTENDU que cet outil sera utile et utilisé par toutes les entreprises touristiques du territoire de la MRC de Papineau ;

ATTENDU que la MRC de Papineau n'a plus de cartes touristiques en format papier actuellement;

ATTENDU que cet outil promotionnel incite les visiteurs et les touristes à se promener sur tout le territoire de la MRC de Papineau ;

Il est proposé par M. le conseiller Carol Fortier
et résolu unanimement

QUE :

Le Comité administratif autorise l'octroi des contrats liés à la mise à jour et à l'impression de la carte promotionnelle touristique 2021 en Petite Nation aux firmes Géographix et à l'entreprise Imprimerie de Papineauville-Hamster, pour un coût total de 10 000 \$, excluant les taxes applicables;

QUE :

Lesdites dépenses soient et sont autorisées et financées à même le budget d'exploitation 2021 de la MRC de Papineau au poste budgétaire numéro 02 62008 690;

ET QUE :

Le Préfet et la secrétaire-trésorière et directrice générale soient et sont autorisés à signer tous les documents donnant effet à la présente résolution et mandatés pour en assurer les suivis.

Adoptée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-2021-03-093

Il est proposé par M. le conseiller Alain Gamache
et résolu unanimement

QUE :

Cette séance soit et est levée. Il est 9h55.

Adoptée.

Benoit Lauzon
Préfet

Roxanne Lauzon
Secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Benoit Lauzon, Préfet de la MRC de Papineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Benoit Lauzon, Préfet